

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE JEUDI 13 FÉVRIER 2025, À 18 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 2 : Harold Mercier
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville

Et :

Le directeur général : Daniel Fournier

Poste 1 : Mathieu Blanchette,
maire-suppléant

Poste 3 : Gilles Bernatchez

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 h 30.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
6. PÉRIODE DE QUESTIONS.
7. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ MINVILLE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉSOLUTION 25-043 - ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

CONSIDÉRANT le besoin d'acquérir une nouvelle camionnette pour le service des Travaux publics.

CONSIDÉRANT QUE l'achat de cette camionnette faisait partie du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2025.

CONSIDÉRANT les prix reçus pour une camionnette K1500 Silverado, à savoir :

- Simpson Automobiles de Gaspé :
59 096,23 \$, taxes incluses
- Deschamps Chevrolet Buick
Cadillac GMC de Sainte-Julie :
62 551,21 \$, taxes incluses.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville procède à l'achat d'une camionnette K1500 Silverado auprès de Simpson Automobiles pour la somme de 51 400,00 \$, plus taxes applicables, soit une somme totale de 59 096,23 \$.

QUE le paiement de cette dépense soit fait à même le surplus accumulé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
HAROLD MERCIER

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à
18 h 40.

Délisca Ritchie Roussy
Maire

Daniel Fournier
Directeur général